

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03404

Numéro SIREN : 814 060 224

Nom ou dénomination : A.P.C.I & DRIVER SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt 6312

Société : A.C.P.I & DRIVER SERVICE

Société par Action Simplifiée au capital de 1500 euros

Siège social : Rue Fernand Hebuterne

Résidence de la Plaine, BTA2 91520 EGLY

RCS d'EVRY

Procès-verbal de l'assemblée générale Des actionnaires réunie le 31 Mai 2018

Le 31 Mai 2018, à 18 heures, les actionnaires de la Société : A.P.C.I & DRIVER SERVICE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1500 euros, dont le siège social est situé Rue Fernand Hebuterne, Résidence de la Plaine, BTA2, 91520 EGLY.

Immatriculée au RCS de EVRY, sous le numéro SIREN : 814060224, se sont réunis à EGLY, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 31 Mai 2018.

Etaient présent à l'Assemblée Générale :

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 11. 11. 2018
	Numéro: 6312

- Mr Cahanier Pascal demeurant à Rue Fernand Hebuterne, Résidence de la Plaine, BTA2 91520 EGLY et détenant voir tableau ci-dessous
- Mme Cahanier Isabelle demeurant à Rue Fernand Hebuterne, Résidence de la plaine BTA2 91520 EGLY et détenant voir tableau ci-dessous

Souscripteur	Nombre D'actions souscrites	Sommes versées (€)	Représentation en pourcentage %
Pascal Cahanier	750	750 €	50 %
Isabelle Cahanier	750	750 €	50%
Total	1500	1500 €	100%

TOTAL GENERAL : 1500 Actions soit 1500€ soit 100 %.

L'assemblée est présidée par Mr Cahanier Pascal, Président de la société A.P.C.I & DRIVER SERVICE et actionnaire acceptant.

Mme Cahanier Isabelle est désigné comme Directrice Générale de la société A.P.C. I & DRIVER SERVICE et actionnaire acceptant.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- La feuille de présence
- Le rapport du président
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte :

Approbations des comptes de l'exercice clôturé au 31 Décembre 2017.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En l'absence de distribution d'un dividende, indiquer :

en conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 8100 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

En cas de décision de distribution d'un dividende, indiquer :

- Dividende total revenant aux actionnaires : 0 euros ;
- Report à nouveau : 8100 euros ;
- Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 0. par action.

Troisième résolution :

L'assemblée approuve les opérations intervenues entre Du Président et de la Directrice actionnaires concernés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Cinquième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

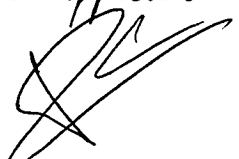
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article L.227-10 des statuts, par le Président Mr Cahanier Pascal et de La Directrice Générale Mme Cahanier Isabelle pour servir et valoir ce que de droit.

Aucun associé ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

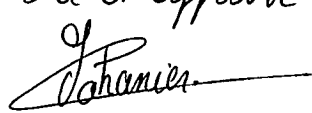
Fait à Egly

Le 31 Mai 2018

M(1) Mr. Cahanier Pascal

« Lu et approuvé »


M(1) Mme Cahanier Isabelle

« Lu et approuvé »


(1) signature précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE		RUE FERNAND HEBUTERNE RD DE LA PLAINE BT A2 91520 EGLY	
SIRET	8 1 4 0 6 0 2 2 4 0 0 0 1 5	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			
A.P.C.I & DRIVER SERVICE RUE FERNAND HEBUTERNE 91520 EGLY			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Vehicules de transport	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	8 100
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet BVTC CONSEIL Tour D'Asnières, 4 Avenue Laurent Cély Hall A, 92600 Asnières sur Seine Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 30/05/2018 Lieu EGLY
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature CAHANIER PASCAL MAURICE MARCE

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A.P.C.T & DRIVER SERVICEdu 01012017Adresse RUE FERNAND HERBUTERNE RD. DE LA PLAINE BT A2 91520 EGLYau 31122017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ① :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice 2017 ④	
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire CAHANIER PASCAL MAURICE MARCE PRESIDENT		A EGLY le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		RUE FERNAND HEBUTERNE				91520 EGLY	
Numéro SIRET *		8 1 4 0 6 0 2 2 4 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 5	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
Total I (5)		044		048			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068	1 719	070		1 719	
		Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	2 944	074		2 944	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	2 575	086		2 575	3 330
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	7 238	098		7 238	3 330
Total général (I+II)		110	7 238	112		7 238	3 330
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		(8 608)		(8 608)	
	Résultat de l'exercice	136		(8 100)			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(15 208)		(7 108)	
	Provisions pour risques et charges	154					
Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 775			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	12 672		12 672		11 365
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		22 446		11 365	
Total général (I + II + III)				180		7 238	
						4 257	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE

31/12/2017

[illegible]

Total des réintégrations diverses

[illegible]**Total des déductions diverses**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.P.C.I & DRIVER SERVICENéant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUATRIÈME ANNÉE - TOTAL ACTIF DIFFÉRENT TOTAL PASSIF

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	8 100
Total des déficits restant à reporter	870	8 100

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☒

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 360
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 304
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE

31/12/2017

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Période de référence		024	160		
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

ATTENTION : TOUTES LES CHARGES DÉDUCTIBLES DE LA VALEUR AJOUTÉE DOIVENT ÊTRE PORTÉES EN LIGNE 128

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 4 0 6 0 2 2 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE

ADRESSE (voie) RUE FERNAND HEBUTERNE RD. DE LA PLAINE BT A2

CODE POSTAL 91520 VILLE EGLY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique DELHOMMEAU ISABELLE Prénom(s) HUGUETTE Y VVETTE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 750

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie RUE FERNAND HEBUTERNE

Code postal 91520 Commune EGLY Pays France

Titre (2) M Nom patronymique CAHANIER Prénom(s) PASCAL MAURICE MARC

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 750

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie RUE FERNAND HEBUTERNE

Code postal 91520 Commune EGLY Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUATRIÈME - TOTAL ACTIF DIFFÉRENT TOTAL PASSIF

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 4 0 6 0 2 2 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE

ADRESSE (voie)

RUE FERNAND HEBUTERNE

RD. DE LA PLAINE BT A2

CODE POSTAL

91520

VILLE

EGLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTENTION - TOTAL ACTIF diffère TOTAL PASSIF

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	15	Euros	%
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 719			1 719	
41100000 CLIENTS		1 719			1 719	
AUTRES CREANCES		2 944			2 944	
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		2 944			2 944	
DISPONIBILITES		2 575		3 330	755	22.67
51200000 BANQUE		2 575		3 330	755	22.67
TOTAL II		7 238		3 330	3 908	117.36
TOTAL GENERAL		7 238		3 330	3 908	117.36

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	15	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500		1 500		
10110000 CAPITAL		1 500		1 500		
REPORT A NOUVEAU		8 608		8 608		
11900000 REPORT A NOUVEAU		8 608		8 608	8 608	
12900000 RESULTAT DE L'EXERCICE 2016				8 608	8 608	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		8 100			8 100	
TOTAL I		15 208		7 108	8 100	113.96
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		9 775			9 775	
40100000 FOURNISSEURS		9 775			9 775	
AUTRES DETTES		12 672		11 365	1 307	11.50
45500000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS		12 672		11 365	1 307	11.50
TOTAL III		22 446		11 365	11 081	97.50
TOTAL GENERAL		7 238		4 257	2 981	70.03

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	15	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	43	980			43 980	
70611000 PRESTATION UBER	25	649			25 649	
70614000 AUTRES PRESTATIONS 10%	17	952			17 952	
70620000 PRESTATIONS EXONEREES		379			379	
AUTRES PRODUITS	9				9	
75800000 PRODUITS DE GESTION	9				9	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	43	989			43 989	
AUTRES CHARGES EXTERNES	51	819			51 819	
60420000 ACHAT DE PRESATATIONS DE SERVI		48			48	
60611000 EAU		114			114	
60614000 CARBURANT	6	147			6 147	
60615000 ELECTRICITE	1	136			1 136	
60630000 FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMEN	1	046			1 046	
61220000 CREDIT BAIL MOBILIER	7	597			7 597	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIRERES	2	544			2 544	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1	308			1 308	
61550000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERES	14	856			14 856	
61570000 LAVAGES		443			443	
61610000 ASSURANCES	3	908			3 908	
62221000 COMMISSION / VENTE UBER	5	542			5 542	
62224000 COMMISSION / AUTRES PRESTATION		839			839	
62265000 HONORAIRES COMPTABLES	1	611			1 611	
62270000 FRAIS D ACTES (CREATION)		49			49	
62310000 ANNOCES ET INSERTIONS		774			774	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES		98			98	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		83			83	
62560000 MISSION	1	741			1 741	
62610000 FRAIS POSTAUX		1			1	
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1	687			1 687	
62710000 FRAIS BANCAIRES		251			251	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	156				156	
63511000 CFE	156				156	
AUTRES CHARGES	69				69	
65800000 CHARGES DIVERS DE GESTION	69				69	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	52	045			52 045	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	8	055			8 055	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45				45	
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES	45				45	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	8	100			8 100	

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

Date 18/05/2018	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 000792 Société A.P.C.I & DRIVER SERVICE RUE FERNAND HEBUTERNE RD. DE LA PLAINE ET A2 91520 EGLY	Référence	Page 1
Collaborateur BAZI LAHA IMRA		Exercice 01/01/2017 31/12/2017	

[illegible]